



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 89 (1990), p. 249-270

Vincent Rondot

Une monographie bubastite.

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### Dernières publications

9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ???? ?? ?????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
??? ???? ?? ?????????? ?????????? ?? ?????????? ?????????? ????????????????		

## UNE MONOGRAPHIE BUBASTITE

Resté inédit jusqu'à ce jour, le document que nous publions ici avait été repéré et copié par G. Daressy. Grâce au manuscrit d'un article inachevé conservé au Cabinet d'égyptologie du Collège de France <sup>1</sup>, J. Yoyotte a récemment donné une description du contenu de son texte <sup>2</sup>.

Il s'agit de la paroi droite (en regardant le monument) d'un naos monolithique en granit noir, grossièrement débité de façon à former une dalle <sup>3</sup>. Façade et fond présentent un fruit, et un tore vertical de 3 cm d'épaisseur est conservé sur toute la hauteur, à 3,5 cm de l'angle avec la paroi du fond du naos <sup>4</sup>. Le montant de façade est taillé, de façon assez fruste, d'une cornière pour le logement de la porte.

Les dimensions générales sont les suivantes : hauteur conservée 103 cm ; largeur supérieure 88 cm ; largeur inférieure 92 cm ; épaisseur 13,5 cm ; épaisseur de la paroi du fond 17,5 cm.

Autant que l'on puisse en juger à présent, seuls semblent avoir été décorés les montants de façade et les faces extérieures des côtés : la face intérieure de notre fragment est seulement parementée, ainsi que le reste conservé de la paroi du fond <sup>5</sup>.

1. *Dar. Mss E 30, 17 a-b*. Je remercie M. J. Yoyotte à qui je dois copie de ce manuscrit et M. J.-Cl. Goyon, pour les conseils qu'ils m'ont donnés lors de la rédaction de cet article. Ma gratitude va également au propriétaire du magasin où le bloc se trouve actuellement, rue Gawhar el-Qa'd (ancienne rue Mouski), soit à l'endroit même que mentionne le manuscrit de Daressy : « Chareh Sab'a qa'at al-Bahariah, derrière le magasin Hatoun ». Je remercie enfin tous ceux qui m'y ont accompagné et m'ont permis d'améliorer la lecture de son texte.

2. Yoyotte, *Ann. EPHE V* 92 (1983-1984), 209 et id., *BSFE* n<sup>os</sup> 87-88 (1980), 73, n. 34.

3. Le trou percé vers ce qui était le fond du naos, sans aucun doute pour permettre l'écou-

lement d'un liquide, atteste son réemploi comme cuve (comparer avec Ræder, *Naos (CGC)*, 70010, 70019) et confirme qu'il était d'une seule pièce à l'origine.

4. Caractéristique que présentent *CGC* 70013 et 70019, tous deux de la 30<sup>e</sup> dynastie également (Ræder, *Naos*, pl. 13 et 48, 15 et 49). Il faut restituer un tore complètement détruit à l'angle du montant de façade, et dont de très faibles restes sont encore visibles, comme c'est le cas pour les deux exemples cités.

5. On ne peut écarter tout à fait l'hypothèse d'une représentation de la statue que contenait le naos ; comparer avec le « naos des décades » et son pendant, Habachi, *JNES* 11, pl. 28 et Yoyotte, *JNES* 13, 81, fig. 1.

Les trois textes qui décorent ce fragment de naos sont au nom de Nectanébo II : titulature partielle sur le montant de façade (texte A), formule de dédicace dans la partie inférieure du côté (texte B) et monographie concernant la « quatrième butte de Bubastis » (texte C). L'ensemble du décor est gravé dans le creux avec grand soin sauf le ciel étoilé resté inachevé ainsi que les titres et *nomen* du texte C, col. 11, seulement gravés par piquetage <sup>6</sup>.

Le texte A et une partie des textes B et C ont été systématiquement martelés sur une aire bien délimitée, ce qui peut faire penser qu'au moment où les iconoclastes ont travaillé, le fond du naos se trouvait pris dans une construction qui l'enveloppait en partie ou, plus simplement, était déjà partiellement enfoui dans le sol.

### TEXTE A

#### TITULATURE.

Une colonne de texte (largeur à l'intérieur des lignes d'encadrement : 8 cm).



#### TRADUCTION.

*L'Horus : Aimé-des-Deux-Terres-Protecteur-de-l'Égypte a ; le roi de Haute et Basse Égypte, le maître des Deux Terres : Senedjemibrê-élu-d'Onouris ; le fils de Rê, le maître des couronnes : Nekhthorheb-aimé-d'Onouris-fils-de-Bastet b [aimé de] Khonsou [...] c*

**a** - Le nom d'Horus du roi, pour lequel nous ne pouvons faire de fac-similé se présente ainsi :

On le retrouve identique sur le naos dédicacé à Thot et provenant de Touna el-Gebel (Roeder, *Naos (CGC)*, 70014) alors que les fragments de naos retrouvés à Bubastis et dans sa région présentent la forme courte du nom d'Horus *mry tšwy* (id., *o.c.*, 70013 et Habachi, *Tell Basta (CASAE 22)*, p. 83, fig. 23).



**b** - Forme bubastite du *nomen* de Nectanébo II, Habachi, *Tell Basta (CASAE 22)*, p. 91.

**c** - Le texte du montant de façade est construit selon un modèle bien établi à cette époque : nom d'Horus + *praenomen* + *nomen* + aimé du dieu bénéficiaire (Roeder, *Naos (CGC)*, 70007, 70013 à 70015, 70020 et 70022). Un naos bubastite de Nectanébo II présente toutefois une exception (Habachi, *Tell Basta (CASAE 22)*, p. 83, fig. 23, 3). Sur le dieu auquel est dédicacé ce naos, *infra*, p. 266 et suiv.

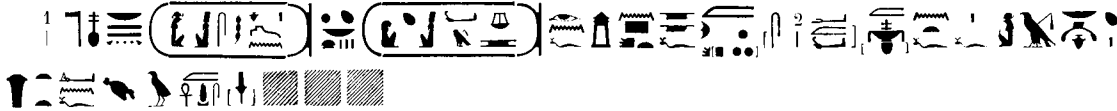
6. Facture et technique de sculpture sont tout à fait comparables à celles du fragment de naos en granit rose au nom de Nectanébo II et

provenant de Bubastis, *CGC 70016* (Roeder, *Naos*, pl. 12 b).

## TEXTE B


## FORMULE DE DÉDICACE.

Deux lignes de texte (hauteur d'une ligne : 8,5 cm).



## TRADUCTION.

‡ Le dieu parfait, le maître des Deux Terres : Senedjemibrê-élu-d'Onouris; le fils de Rê, le maître des couronnes : Nekhthorheb-aimé-d'Onouris-fils-de-Bastet. Il a fait un naos de granit noir dont les battants de porte sont en cui[vre] no[ir] † incru[sté] d'or fin a pour son père Khonsou-Horus-maître-de-la-joie-fils-de-Bastet b. Il le récompense en vie-santé-force c [...]

a - La construction *ir·n·f* + objet, inhabituelle pour une formule de dédicace, n'est cependant pas sans exemple à la Basse Époque surtout. Citons ici Desroches Noblecourt et Kuentz, *Le petit temple*, p. 14 et 78; la dédicace d'un naos d'Achoris (Weill, *RT* 36, 99), d'un autel coptite au nom de Ptolémée XV (Daressy, *ASAE* 10, 39) et la dédicace du naos de Domitien consacré à Toutou  ... (collationné sur l'original, Daressy, *ASAE* 16, 122). La partie descriptive de la formule est presque identique à celle du naos de Saft el-Henne (Roeder, *Naos (CGC)*, p. 79, § 321) qui nous permet d'assurer la lecture *hnty km* dans notre texte : (...) *k3ri (m) inr km n m3t 3wy hr·s m hnty km s'm m nwb* (...) « un naos (de) granit noir dont les battants de porte de façade sont en cuivre noir incrusté d'or ». Sur le cuivre noir et son utilisation particulière comme support aux incrustations d'un métal précieux, Cooney, *ZÄS* 93, 43-47 et Cauville, *BIFAO* 87, 87. Le choix du granit noir et du cuivre noir associés dans la construction des naos de Saft el-Henne et Bubastis répond très probablement à des impératifs dictés par la symbolique des couleurs des matériaux, encore peu décrite, suffisamment cependant pour que soit reconnue l'importance du noir dans les objets et les rites de protection magique (comparer avec Aufrère, *Homm. F. Daumas* I, p. 33-41).

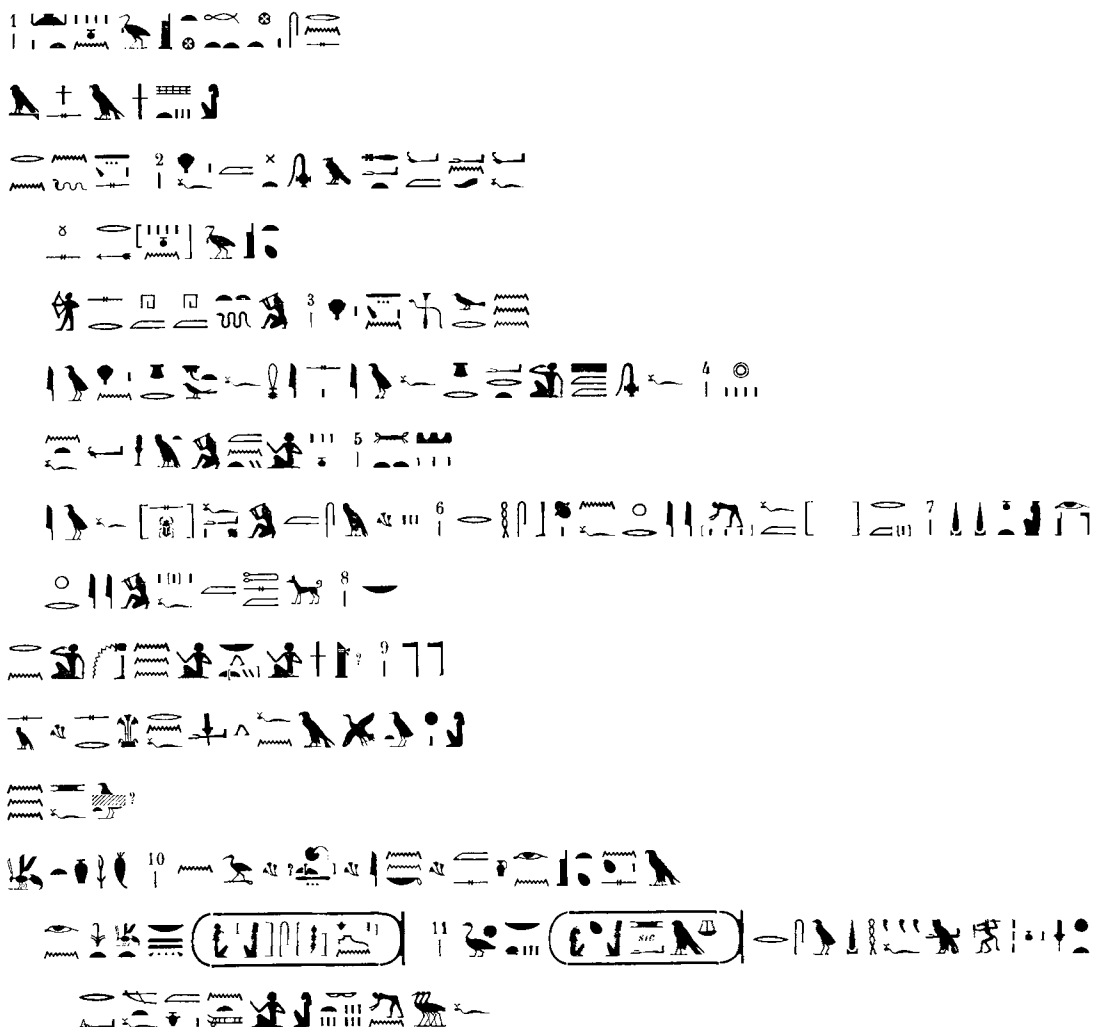
b - Sur ce dieu, voir *infra*, p. 266 et suiv.

c - Les restes du dernier signe conservé peuvent être lus † *sh̄m* dans un deuxième membre de la phrase qui décrivait probablement la puissance offerte par le dieu au roi sur ses ennemis.

## TEXTE C

## MONOGRAPHIE.

Ce texte est disposé en onze colonnes encadrées par un ciel étoilé et les deux lignes de la formule de dédicace (texte B). Ces colonnes sont d'inégale longueur et ménagent la place, à peu près au centre de la paroi, à un espace presque carré (37,5 × 35 cm), soigneusement poli et laissé vierge de tout décor (*infra*, p. 262, q). La largeur d'une colonne, à l'intérieur des traits de séparation est de 6,5 cm.



## TRADUCTION.

<sup>1</sup> Quatrième butte de Bubastis : Nord-de-sa-ville est son nom **a**.

Le dieu qui est en elle : Horus-qui-est-dans-les-nomes **b**.

Nom de son génie-serpent : <sup>2</sup> Visage-de-flamme-griffe-crochue,  
[quatrième] flèche [de] Bastet **c**

(lorsqu')elle décoche ses flèches contre le Bruissant **d**, <sup>3</sup> sur le territoire de Ouadjour **e**.

Le visage de la victime de son (le génie-serpent) maléfice est comme (celui d')un homme  
victime de la morsure (?) de sa fièvre, <sup>4</sup> quatre fois **f**.

Car il est puissant et a pouvoir de mort (sur) les Mentiou <sup>5</sup> d'Asie **g**.

Il est celui qui provoque le mal dans les végétaux **h** <sup>6</sup> pour faire le décompte de ses  
victimes dans [la Douat (?)] en présence du <sup>7</sup> tribunal d'Osiris **i**.

Ses victimes sont <sup>8</sup> toute sorte de chien **j**.


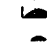
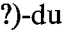
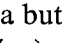
Nom du prêtre-ouâb : nb-nmtt et imy-ist(?) <sup>9</sup> ntrwy **k**.

Plante : srw-du-Nord est son nom; c'est une manifestation d'Horus-le-Primordial **l**.

Son canal : ? **m**.

Miel, fruit-<sup>10</sup>de-Thot **n**, s3pt/srpt-t3(?) **o**, conyze **p** : onguent que fit Isis pour son fils Horus,  
et qui est fait pour le roi de Haute et Basse Égypte **q**, le maître des Deux Terres :  
Senedjemibrê-élu-d'Onouris, <sup>11</sup> le fils de Ré : Nekhthorheb-aimé-d'Onouris-fils-de-Bastet  
pour protéger son corps contre les génies-errants de Sekhmet **r**, afin de placer l'amour de  
lui dans le cœur des hommes (et que) les Neuf Arcs se courbent devant sa puissance.

## COMMENTAIRE.

**a** - Sur la graphie , Habachi, *Tell Basta (CASAE 22)*, p. 121, n. 2. Le toponyme *mḥtt n niwt-s* vient s'ajouter à ceux que fournit une stèle bubastite d'Osorkon I<sup>er</sup> dont les quelques fragments conservés permettent de reconnaître une description des sept flèches et de leurs buttes (Naville, *Bubastis (EEF 8)*, pl. 52) et Yoyotte, *Ann. EPHE V* 92 (1983-1984), 209) :  « Celle-qui-engendre-la-flamme » et  « L'enfant-divin (?)-du-sud-de-sa-ville... » Ce dernier nom se présente comme le « pendant » de celui que mentionne notre monument — on pourra poser comme hypothèse que *mḥtt n niwt-s* est l'abréviation d'un nom composé plus long — et confirme une disposition au moins idéale de ces buttes selon les points cardinaux. La titulature de Ouahibrê fils de Takhout enfin, prophète de la deuxième flèche et de la butte  « Créatrice-du-faucon » ajoute un quatrième nom à cette liste (*ibidem*).

**b** - Que Horus *imy-sp3wt* désigne Horus-roi, cela nous est signifié par la présence de cette forme du dieu à Edfou, dans la frise de couronnement du couloir de ronde (*E VI*, 340, 11 et X, pl. 153; J.-Cl. Goyon, *Dieux-gardiens I (BdE 93)*, p. 141-142 et II, pl. 33), accompagnée de l'épithète *sfi t3wy* « qui illumine les Deux Terres » et inscrit dans un



Naos de Nectanébo II. Fac simile de la dédicace et de la monographie  
(dessin de l'auteur).




(photo. A. Lecler.)




Naos de Nectanébo II.

Titulature du montant de façade, dédicace et monographie de la face extérieure du côté droit.

cartouche  que protègent alternativement les chefs de dizaine des dieux-gardiens du temple. La même titulature divine, déplacée cette fois-ci au nom d'Horus du dieu est attestée plusieurs fois à Edfou encore (*E II*, 27, 15; *III*, 84, 13; 87, 7; *IV*, 16, 8; *V*, 7, 7) dans des hymnes au dieu maître d'Edfou<sup>7</sup>.


c - Sur la quatrième flèche de Bastet, *infra*, p. 265.

d - Faut-il lire le signe  *wđi šsr* (J.-Cl. Goyon, *CdE* 45 (1970), 274, n. *m* et *E II*, 15, 8; *VI*, 156, 1; P. BM 10252 = Germond, *Sekhmet* (*AH* 9), p. 89; *Hibis III*, pl. 27, dernière col. du texte « East Wall »; Vittmann, *ZÄS* 111, 167, *b*), *sti* (*E VI*, 156, 2) ou *sti šsr* (*E IV*, 373, 8; *Esna III*, n° 216, 9)? Sur le lancer rapide des flèches par les déesses, J.-Cl. Goyon, *ibidem*.

Sur *hnhmty* « le Bruissant », avatar de Seth ennemi de Rê, *id.*, *Dieux-gardiens I* (*BdE* 93), p. 22, n. 7.

e - C'est là à notre connaissance la seule attestation de l'expression *t3 n W3d-wr* (la lecture *iw n W3d-wr* (*GDG I*, 41) paraissant exclue) qui pourrait conforter la thèse d'une identification avec le Delta défendue par Nibbi, *The Sea Peoples of Egypt*, p. 35-48 et Vandersleyen, *GM* 103, 75-80; *id.*, *Disc. in Egyptology* 12, 75, n. 1 en dernier lieu. *W3d-wr* est l'un des lieux du combat contre les ennemis de Rê dans le Mythe d'Horus où il marque le but de la fuite vers le nord de ceux-ci (Alliot, *Culte d'Horus II* (*BdE* 20), p. 727 et suiv.). Notre texte associe également le « territoire de *Ouadj-our* » au Nord et aux *Mentiou* d'Asie.

f - Nous transcrivons la phrase ainsi : *iw hr n hr dhrt-f mi s iw-f hr 'rt šmmt-f*. Elle donne un nouvel exemple de l'association fréquente de *dhrt*<sup>8</sup> (maladie d'origine démoniaque, Vernus, *RdE* 33, 94 (*h*); *Wb med. Texte*, 988 et *Grund. Med.* V, 6 (Eb. 855 *h*) où est donnée une description clinique de ses effets) et *šmmt* « fièvre » (Vernus, *RdE* 34, 121-125). La tournure *s (nty) hr* + nom du mal est largement attestée, tant dans les textes médicaux (*Wb med. Texte*, 689 *III a* et 690 *I 4*) que dans les textes des stèles d'Horus sur les crocodiles ou des statues guérisseuses (Lefebvre, *BIFAO* 30, 91 et Jelínková-Reymond, *Djed-Ĥer* (*BdE* 23), p. 15, n. 1) où elle désigne la victime d'une morsure/piqûre (*dmt*) de reptile. Le P. Brooklyn n°s 47.218.48+85 publié par Sauneron (*Traité d'ophiologie, Bibl. gén.* 11) fournit de nombreuses attestations de la forme plus simple *hr dmt* avec le même sens.

 *'rt* sous cette graphie ne nous est pas connu par ailleurs. Le déterminatif de l'homme portant la main à sa bouche invite tout simplement à rapprocher ce terme de

7. Le roi lui est comparé en *E IV*, 93, 15. Il faut sans doute également citer ici, en dépit du pluriel *imyw*, un passage lacunaire de l'hymne à Amon du temple d'Hibis (*Hibis III*, pl. 31, l. 3-4; Cruz-Urube, *Hibis Temple Project I*, p. 120, n. 652 et Parker, Leclant, Goyon, *The Edifice of Taharqa* (*Brown Eg. St.* 8, pl. 40, 11), dans un texte qui, au même titre que ceux d'Edfou,

fait de cet Horus un avatar du dieu solaire des origines, créateur et universel.



8. *dhrt* figure dans les textes concernant la troisième flèche à Elkab (Capart, *CdE* 15 (1940), 23) et Philæ (Sauneron, *JNES* 19, pl. 9 F, 3° col.). Pour une graphie comparable à la nôtre, *id.*, *Porte de Mout* (*MIFAO* 107), pl. 12, texte 13, l. 2. Pour *dhrt* et les émissaires, Vernus, *RdE* 34, 123 et suiv.


'rt « mâchoire » (*Wb.* I, 209, 2 et *Wb. med. Texte*, 146) et nous retenons la traduction « morsure » dans une expression qui reste pour nous sans parallèle.

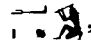
Ainsi proposons-nous de comprendre cette phrase comme la description des effets d'un charme maléfique (*dhrt*) par comparaison avec les symptômes que présente un homme atteint de la fièvre (*šmmt*). Le vocabulaire du diagnostic médical est ici utilisé pour « donner une idée » de ce que peut-être sur un homme l'étendue du pouvoir de ce démon<sup>9</sup>.

Plutôt que l'indication d'une gradation dans la comparaison, *sp* 4 est probablement employé ici en clausule comme dans beaucoup de textes évoquant la destruction de l'ennemi pour signifier que la victoire est totale.

**g** - Nous donnons cette traduction avec réserve et suggérons la transcription suivante : *ntf nht šhm mwt mntyw nw stt*.

L'une des difficultés réside dans la graphie du groupe  qui ne peut sans doute être lu autrement que *mntyw* compte tenu de la présence de *nw stt* ensuite (*Wb.* II, 92, 5-6), même si l'absence du bilitère  surprend : nous avons là un exemple des jeux d'écriture fréquents dans les textes de cette époque où les graphies alphabétiques voisinent avec l'emploi des idéogrammes (cf. *supra*, p. 256, **d**). L'expression *šhm mwt* ne paraît pas attestée, alors que *šhm m* « avoir pouvoir sur » est courante (*Wb.* IV, 247-248; Zandee, *Death as an Enemy*, p. 23 et 249, B 21ff<sup>10</sup>).

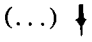
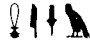

**h** - *iw-f* [*shpr*]:*f* ' *m smw*. Plusieurs examens sous différentes lumières permettent d'assurer la lecture  même si nous n'avons pu trouver d'autre exemple de l'emploi de ce verbe dans ce contexte où *ir* et *wdi* ' sont bien attestés<sup>11</sup>.

Sur le mot , cf. les références données par Meeks, *Alex I*, n° 77.0544 (surtout *OMRO* 51, p. 42, n. 1 qui donne une abondante liste d'attestations). Tout comme *dhrt*, ' appartient au vocabulaire décrivant le pouvoir néfaste des démons.

*smw* désigne aussi bien les légumes que le fourrage des bestiaux (Charpentier, *Matériaux*, p. 588-589 et Kruchten, *Décret d'Horemheb*, p. 119-120). Le Spell 75 des *CT* étudié par Zandee (*ZÄS* 99, 48-63 et particulièrement 62, en 404 a; id., *Death as an Enemy*, p. 218)

9. Un passage de la stèle de Pi('ankh)y (Grimal, *Stèle triomphale* (MIFAO 105), p. 162-163, l. 135-136) décrit les effets de la *dhrt* sur l'ambassadeur de Tefnakht devant un roi doté de pouvoirs surnaturels, état qui nécessite une invocation à l'apaisement de Neith. Sur les relations entre *omina* calendériques, proches de notre contexte, et diagnostic médical, Vernus, *RdE* 33, 102-103.

10. Le texte accompagnant la représentation d'un génie coutillier à tête de crocodile sur la porte du sanctuaire de la chapelle dédicacée par Ankhnesneferibrê à Osiris-Ounnefer-Neb-djefa à Karnak (montant nord, quatrième registre à partir du bas, PM II<sup>2</sup>, p. 194 C (b)) offre peut-être une formule comparable à celle de notre texte :

(...)  (*hftyw*)   
 « Tu as pouvoir sur lui (l'ennemi) de même que tu as pouvoir de tout anéantir dans le moment de ta fureur ».

11. Le verbe *hpr* est utilisé avec pour sujet des termes désignant les miasmes, les dangers et les maléfices dans des formules négatives définissant l'action de génies protecteurs qui disent *n di-i hpr 'b/dw/'w/hit nb dw*, etc. « Je ne laisse pas advenir... », *D* VIII, 39, 11 et 13, 40, 14 et 16, 41, 1 et 3. Il a *dhrt* pour sujet dans certains pronostics de maladies mortelles ou non, Vernus, *RdE* 33, 103; également Sander-Hansen, *Sarg der Ankhnesneferibre*, p. 61, 147-148, *dhrt* étant mis en parallèle avec les flèches.

atteste à époque ancienne l'existence de pratiques comparables à celles qui sont décrites ici : le dieu donne au défunt la puissance contre son ennemi (*šhm m hftyw*) reconnu coupable d'avoir gâté ses *smw*. Dans notre texte, c'est le génie-serpent qui attaque les *smw* des ennemis en vertu du pouvoir qu'il détient sur eux, agression que l'on peut identifier à l'empoisonnement « préventif » de la nourriture de ces derniers afin de mieux protéger les offrandes royales et divines (J.-Cl. Goyon, *CdE* 45 (1970), 277 et suiv. — ce démon est lui-même l'une des flèches envoyées pour la protection des offrandes, *ibidem*, 274, n. m et n). L'on pourra comparer le procédé avec le charme opéré par Isis sur les *smw* de Seth en général et ses laitues en particulier pour venger le viol d'Horus (*Conte d'Horus et de Seth*, Gardiner, *B Ae* I, p. 52, l. 10-16 et Lefebvre, *Romans et contes*, p. 196). Le P. Ed. Smith XX, 7 enfin contient une incantation pour prévenir l'action néfaste des *hštyw* « génies-massacreurs » sur « tout ce qui se mange » (Breasted, *The Ed. Smith Surg. Pap. I (OIP 3)*, p. 485).


i - Évocation du compte des victimes sacrificielles assimilées aux ennemis (Yoyotte, *Ann. EPHE V* 89 (1980-1981), 47) dont on peut penser que les quantités étaient consignées dans le registre qu'évoquent plusieurs textes (Meeks, *S.O.* 8, p. 77, n. 166 et en particulier *Urk.* VIII, 72, n° 86). Ce décompte des victimes est assimilé au jugement des ennemis devant le tribunal osirien (sur *hsb*, Zandee, *Death as an Enemy*, p. 269 et suiv. et Grieshammer, *Jenseitsbericht (Äg. Abh. 20)*, p. 48 et suiv.). Un passage du P. Jumilhac (XVIII, 2-10) présente de façon claire la nécessité qu'il y a à triompher en justice des ennemis pour maintenir l'ordre et empêcher précisément que ne soient lâchés les émissaires. Dans l'hymne du naos de Domitien, Toutou, patron des sept flèches, est *nb mdšt wd' mdw m hwt mš'ty m 'Iwnw* « maître du Livre, celui qui juge les paroles dans le château des deux Maât à Héliopolis » (Daressy, *ASAE* 16, 124).

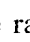
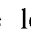
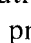
M. J. Yoyotte nous propose de restituer ⊗ *dwšt* dans la lacune où sont encore visibles les restes d'un signe de forme circulaire. À l'appui de cette lecture, citons ici encore l'hymne à Toutou qui présente ce dernier comme *ipwty š m dwšt* « grand messager dans la Douat » (*ibidem* et Valloggia, *Les messagers*, p. xiv et 60).

j - Le chien n'est que très exceptionnellement présenté en victime sacrificielle. Le seul autre témoignage connu est un bas-relief thébain au nom d'Osorkon III (J.-Cl. Goyon, *JSSEA* 13/1, 3-4, 7 et photographie dans Fazzini, *Egypt Dynasty XXII-XXV*, pl. 16) sur lequel est représenté l'offrande du chien-*šm* avec l'oie et l'hyène, précisément à Khonsou-dans-Thèbes-Neferhotep-Horus-maître-de-la-joie. Ce document confirme, par l'image, le choix du chien-*šm* comme victime spécifique de la divinité à laquelle est consacré notre monument <sup>12</sup>.

12. Un passage du Calendrier du Caire (Bakir, *Cairo Calendar*, r° 21, 8-9), concernant le 12<sup>e</sup> jour du mois de Tybi — défavorable — associe le chien-*šm* aux dangers dont Sekhmet est la propagatrice : dans un contexte où sont évoqués, autour de Sekhmet et de Bastet, les panthéons memphite et bubastite, il est dit : « Si tu vois

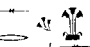


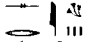
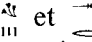
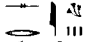
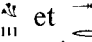
quelque chien (*šm*) que ce soit [...] [garde-toi] de t'en approcher le jour où l'on repousse toute parole de Sekhmet. » Ce lien est confirmé par la présence de chiens dressés sur leurs pattes arrière et armés comme déterminatifs des noms désignant les différentes catégories de génies-émissaires (*infra*, p. 263, r).

**k** - La rubrique « nom du prêtre-ouâb » mentionne deux titres de prêtres spécifiques dont le premier seulement est déterminé par . La lecture *nb nmtt* pour le premier paraît assurée. Il n'est jusqu'à présent attesté qu'ici à notre connaissance. Plutôt qu'une référence aux prescriptions relatives à la marche dans les temples (De Meulenaere, dans *Äg. Studien (Festschr. Firchow)*, p. 220 et suiv. et 226-231), la désignation « maître de la marche », c.-à-d. « libre de mouvement », reprend ici très probablement une épithète divine ainsi que c'est le cas pour les autres titres de prêtres spécifiques formés d'un composé en *nb* + substantif (Yoyotte, *BIFAO* 54, 102 et Vandier, *P. Jumilhac*, p. 345-346). Les textes des temples ptolémaïques et romains attestent l'emploi de *nb nmtt* comme épithète divine dans des contextes bien précis. C'est l'un des vingt-quatre noms des Horus « anciens » à Edfou (*E* II, 22 (18); 234, 10; III, 294, 8, cf. Cauville, *Théologie d'Edfou I (BdE 102)*, p. 220-222), le nom de plusieurs des dieux « chronocrates » (Yoyotte, *BSFE* n<sup>os</sup> 87-88, 60 et suiv.) associés aux Sekhmet des jours de l'année (*D* I, 152, 12; 154, 10; VII, 54, 19; 60, 7; 95, 2; 101, 17; 102, 18), la variante au nom de l'un des soixante-dix-sept dieux-gardiens de Pharbæthos (*D* II, 8, 4; J.-Cl. Goyon, *Dieux-gardiens I (BdE 93)*, p. 314-315 (XXIX) et 315, n. 2), l'épithète enfin de déesses prenant place dans la « barque des millions » : Hathor (*E* VI, 113, 7; *D* II, 33, 8; III, 3, 13; IV, 75, 16) et Isis (Bresciani et alii, *Assuan*, p. 102, col. 3). Par sa signification, *nb nmtt* est très proche des épithètes *h(3)h nmtt* « à la course rapide » et *wsh/wstn nmtt* « à la démarche large », « libre de mouvement » : aussi *h(3)h nmtt* est également le nom de l'un des Horus « anciens » (*E* I, 76, 3; II, 22 (15); III, 294, 5), l'épithète du même dieu-gardien de Pharbaethos (J.-Cl. Goyon, *ibidem*) et *wsh/wstn nmtt* qualifient les mêmes déesses dans les barques diurnes et nocturnes du soleil (Hathor : *D* IV, 184, 5; 245, 5; Isis : *D* II, 20, 5-6; 221, 12; Derchain, *Hathor Quadrifrons*, p. 36 et suiv.). D'une façon générale, l'on sait que cette liberté de mouvement est l'une des qualités nécessaires à la lutte contre les ennemis (J.-Cl. Goyon, *o.c.*, p. 287 et 315). Toutou enfin, patron des sept flèches, est qualifié de *nb nmtt* en *Esna* II, n<sup>o</sup> 118, l. 5, de même qu'il est *h(3)h nmtt* dans l'hymne du naos de Domitien (Daressy, *ASAE* 16, 124). Ainsi, le caractère belliqueux de l'épithète *nb nmtt* conviendrait tout à fait dans notre contexte et justifierait sa reprise dans le titre de l'un des deux prêtres spécifiques de la quatrième flèche de Bastet.

Les martelages empêchent d'assurer la lecture *imy-ist ntrwy* que nous proposons avec réserve. Le † est pratiquement sûr et seul le signe qui le suit fait vraiment difficulté. À l'examen des restes conservés, une fois éliminée la lecture , pour une raison d'organisation des cadrats, nous ne retiendrons pas plus la lecture  puisque le bord supérieur du signe forme un angle légèrement aigu avec son côté gauche. Outre le fait que rien paléographiquement ne s'oppose à une lecture , celle-ci paraît la plus probable : le titre de *imy-ist* désigne, à This, Héliopolis et Sebennytos, le prêtre spécifique du couple Chou-Tefnout (Yoyotte, *BIFAO* 54, 95; De Meulenaere, *CdE* 29 (1954), 227, n. 3 et *BIFAO* 62, 164, n. 7; Brian, *CdE* 61 (1986), 14).

La présence de deux titres de prêtres spécifiques s'explique par la nature double de la septième flèche (*infra*, p. 266 et suiv.) : le prêtre-*nb-nmtt* était chargé du culte de Visage-de-flamme-griffe-crochue (d'où le sens belliqueux de son titre) et le

prêtre-*imy-ist*(?) *ntrwy* de celui de Khonsou-Horus-maître-de-la-joie-fils-de-Bastet (*paire divine*).



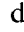

I - Bien que la rubrique *sm* ne figure pas dans les grandes monographies (temples ptolémaïques et romains, P. géographique de Tanis et P. Jumilhac), la phrase, organisée comme les autres « entrées » autour du mot *rn:f*, définit très probablement elle aussi l'un des éléments religieux de la quatrième butte. Il semble difficile dans notre passage d'y reconnaître un équivalent de *šn* qui désigne traditionnellement l'arbre sacré (sur la division du règne végétal en *šn* et *sm*, Kruchten, *Décret d'Horemheb*, p. 119, n. 388). La question pourrait être partiellement levée si l'identification du  ne faisait pas elle-même difficulté. Il s'agit sans doute de la même plante que ... / ... (Charpentier, *Matériaux*, n° 977) qui présente elle aussi deux sous-espèces méridionale (*srw rsy*) et septentrionale (*srw mh*)<sup>13</sup> et dans laquelle on reconnaît des grains d'encens ou une céréale (utilisés comme composants magiques dans le rituel de l'ouverture de la bouche, Barta, *Altäg. Opferliste (MÄS 3)*, p. 79, n° 9). Peut-être faut-il regrouper sous la même rubrique les mots  /  et  /  (Charpentier, *o.c.*, n°s 975 et 976) dont les rares attestations relevées posent des problèmes d'identification dans des termes très comparables : pour le premier — arbre, céréale ou roseau — le lien avec le nord (lac) est peut-être significatif (Vandier, *P. Jumilhac* XII, 3-7 et p. 175, n. 315), pour le second, le texte d'Edfou (II, 208, 2 et suiv.) précise que le parfum de la plante est semblable à celui de l'encens-*ntyw* (Chassinat, *Khoiak* II, p. 410; Charpentier, *o.c.*, p. 533 (12)).

Le sens de l'expression '*h' n* « hypostase », « manifestation » d'une divinité est maintenant bien établi grâce au P. Jumilhac (Vandier, *o.c.*, p. 81-83 et index) et au P. Brooklyn n°s 47.218.48+85 (Sauneron, *Traité d'ophiologie (Bibl. gén. 11)*, index, p. 232). Ainsi, le loup, les huit chiens, le serpent de Dounâouy et plusieurs espèces de serpents (y compris le caméléon) sont-ils les « manifestations » de différentes divinités. Deux textes définissent des végétaux de la même manière : le palmier de Haute-Égypte « se dresse pour » Isis « parce qu'il est semblable à une femme penchée » (P. Jumilhac XIV, 12), l'arbre-*rw*-de-l'est, pour Seth et l'arbre-*rw*-de-l'ouest, pour Osiris (Derchain, *P. Salt* 825, p. 138, V, 2 et n. 45). Même s'il reste difficile de justifier la relation établie entre telle espèce de serpent et la divinité dont elle est l'hypostase, ce sont les notices du P. Brooklyn n°s 47.218.48+85 qui permettent le mieux d'en comprendre le principe : suivant que la piqûre du serpent est mortelle ou non, nécessite ou non l'emploi de la magie et de l'exorcisme, chaque espèce est définie comme l'hypostase de telle ou telle divinité (Sauneron, *o.c.*, p. 11, n. 7).

Notre texte, élément d'un rite de sauvegarde du roi, invite à identifier dans le choix d'Horus-le-Primordial les pouvoirs de protection qui caractérisent les dieux « de la première fois » et tout particulièrement l'Horus des origines (J.-Cl. Goyon, *Dieux-gardiens I (BdE 93)*, p. 172 [26]; p. 454 et 481, n. 4). La plante-*srw*-du-nord est ici un élément sacré

13. D'autres végétaux sont ainsi définis en deux sous-espèces, Charpentier, *Matériaux*, n°s 101, 471, 501 bis A2, 652.

de la butte parce qu'elle est une hypostase de ce dieu et donc la matérialisation d'une puissance protectrice <sup>14</sup>.

**m** - Il nous est impossible d'établir de façon sûre la lecture du nom du canal sacré. On reconnaît sous les martelages les restes d'un  (seule identification possible-semble-t-il) mais peut-être le signe en comptait-il deux  (le trait horizontal des pattes est en effet très long) et les restes d'un . Aux difficultés de lecture dues à l'état très fragmentaire du ou des signes, s'ajoute l'absence de déterminatif qui nous prive du moyen sûr de délimiter le mot (une autre hypothèse de lecture serait de considérer  comme faisant partie du nom du canal et non pas comme un produit entrant dans la composition de l'onguent-gs).

**n** - *ht-bnr-n-Dḥwty* est la lecture que nous retenons pour ce nom de végétal inconnu par ailleurs. La solution { *rnp*, *a priori* la plus tentante, est cependant difficilement défendable pour une question d'orientation du signe. Les désignations de plantes incluant un nom de divinité restent assez rares; Charpentier, *Matériaux* en recense un petit nombre : *wrt-ḥk<sup>3</sup>-bt* (n° 342), *p-tgs-'Ist* (n° 482), *s<sup>3</sup>-'Ist* (n° 889), *sym-n-'Imn/sym-n-'Inp* (n° 910), *šwt-Nmty* (n° 1071), *šnw-n-Swth* (n° 1115), *dkr-ntr* (n° 1464) auxquels on peut ajouter *twt-Ḥr* et *twt-Swth* (Sauneron, *Traité d'ophiologie (Bibl. gén. 11)*, p. 90, § 65 a).

Trois fruits au moins, considérés par les anciens Égyptiens comme typiques sinon spécifiques de Thot, peuvent fournir des possibilités d'identification du « fruit-de-Thot » : la noix du palmier-*doum*, la datte du palmier-dattier et la figue, tous trois associés au babouin parce qu'ils appartiennent au même biotope et parce que ces singes, avec les cercopithèques, ont été dressés pour les cueillir lors des récoltes <sup>15</sup>. Les textes religieux n'ont pas manqué de reprendre ces associations et plusieurs témoignages en conservent la trace. Un passage du P. Sallier I (VIII, 2-6) assimile Thot au palmier-*doum* chargé de ses fruits (Wallert, *Palmen (MÄS 1)*, p. 97). Hérodote, dans sa description de la ville de Bubastis (II, 137-138) parle d'arbres très hauts bordant la voie menant du grand temple à un temple d'Hermès <sup>16</sup> que deux textes d'Edfou et Dendera permettent d'identifier

14. Comparer avec certaines incantations contre les plaies annuelles du P. Ed. Smith qui préconisent l'utilisation d'un végétal tenu dans la main pour garantir l'efficacité de l'opération magique : *ht-ds*, fleur-*nfrt* attachée à *du-ds*, fleur-*šms* (Breasted, *The Ed. Smith Surg. Pap. I (OIP3)*, p. 478, 485, 486). Sur l'importance et le rôle apotropaïque de la parure végétale que revêt le roi à Bubastis lors des rites dont notre document est un témoin, Yoyotte, *Ann. EPHE V92* (1983-1984), 209.

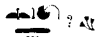
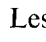

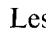
15. De très nombreuses scènes les montrent se régalant de ces fruits (Vandier d'Abbadie, *RdE 16*, 154-155 et 167-168; *RdE 18*, 169 et suiv.; Keimer,

*MDIAK 8*, 42-45; Wallert, *Palmen (MÄS 1)*, p. 98, n. 6).

16. Cette mention chez Hérodote d'un temple d'Hermès-Thot à Bubastis est en général considérée avec méfiance (Naville, *Bubastis (EEF 8)*, p. 60; Legrand, *Hérodote. Histoires. Livre II* (coll. Budé, 1936), p. 163, n. 1 et Habachi, *Tell Basta (CASAE 22)*, p. 119-120). Il est vrai que les maigres restes archéologiques conservés sur le site, s'ils attestent bien l'existence d'un temple, ne permettent pas de l'attribuer avec certitude à une divinité précise. Il n'est peut-être pas inutile par ailleurs de noter que tant le texte du P. Sallier I que celui d'Hérodote insistent sur la hauteur prodigieuse des arbres.

avec le palmier dattier (Geßler-Löhr, *Die heiligen Seen (HÄB 21)*, p. 405 et n. 1337). La figue enfin, associée au miel, est une offrande destinée tout particulièrement à Thot de Baqlieh (*E VII*, 169-170 = A. Zivie, *Hermopolis I (BdE 66)*, p. 233 et suiv.). Un passage de Plutarque (*De Iside et Osiride* 68) confirme l'offrande spécifique de miel et de figues à Thot, le 19 du mois éponyme<sup>17</sup>.

Ainsi les sources nous proposent-elles trois possibilités d'identification du fruit-de-Thot, entre lesquelles il s'avère difficile de choisir. Sans pouvoir écarter tout à fait la noix du palmier-*doum*, les documents présentés ci-dessus invitent à privilégier les dattes ou les figues<sup>18</sup>.

**o** - Les martelages empêchent d'établir de façon sûre le nom de cette plante.  paraît devoir être retenu plutôt que  ou encore . Les valeurs de  et var. sont *h<sup>3</sup>*, *hni* et *srpt* (*Valeurs phonétiques II*, Montpellier 1988, p. 410) et toutes trois sont envisageables dans la paléographie de la XXX<sup>e</sup> dynastie qui use volontiers des trilitères ou signes-mots. Un mot *h<sup>3</sup>-t<sup>3</sup>* n'existe pas dans les dictionnaires, une lecture *hny-t<sup>3</sup>/šny-t<sup>3</sup>* (Charpentier, *Matériaux*, n<sup>os</sup> 764 et 1121-1122) reposerait sur des changements de valeur de signes difficiles à justifier dans notre texte où toutes les valeurs sont « classiques ». Reste la lecture *s<sup>3</sup>pt/srpt-t<sup>3</sup>* pour un nom de plante attesté, une seule fois il est vrai, en Eb 108 (Charpentier, *o.c.*, n<sup>o</sup> 897 et Germer, *Arzneimittelpflanzen*, p. 28 qui lit différemment et insiste sur les difficultés d'identification) dans la composition d'un onguent-*gs*, comme dans notre document. Nous proposons donc de retenir la lecture *s<sup>3</sup>pt/srpt-t<sup>3</sup>* « feuille de lotus-de-terre » (?) pour ce nom rare de végétal.

**p** - Sur la plante-*innk*, Germer, *Flora*, p. 176-177 et Aufrère, *BIFAO* 86, 24-26, XV. Ce sont très probablement les vertus reconnues de cette plante contre les piqûres d'animaux venimeux et des insectes porteurs de miasmes qui justifient sa présence ici (*ibidem* et Sauneron, *Traité d'ophiologie (Bibl. gén. 11)*, p. 104, § 78 b).

**q** - *gs* désigne un onguent que l'on applique sur les parties lésées du corps d'un malade (cf. les déterminatifs du verbe de même racine, *Wb med. Texte*, 925). Dans le cas de pratiques magiques et notamment celles décrites par le P. Caire CGC 58027 (Golénischeff, *P. hiératiques*, p. 129 et Jankuhn, *Das Buch « Schutz des Hauses »*, p. 6 et suiv.) qui donne la recette d'un onguent destiné à protéger le roi, il peut être appliqué sur les ouvertures d'une pièce afin d'en éloigner les vecteurs de miasmes (*Wb. med Texte*, p. 925, 5). Cette technique de protection magique permet de proposer l'hypothèse suivante pour justifier

17. Le slogan « douce est la vérité » scandé lors de cette fête, toujours selon Plutarque, justifie par un jeu de mot l'attribution du miel et du fruit à ce dieu.

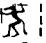
18. Les vertus de régénérescence et de conservation du corps propres à l'offrande du récipient *m'd<sup>3</sup> n bnr*, spécifique d'Osiris (Cauville, *RdE* 32, 47-64), fournissent un élément de comparaison et permettent de justifier la présence de dattes dans

l'onguent destiné à protéger le corps du roi dont notre texte donne la recette.

La date du 19 Thot indiquée par Plutarque pour l'offrande du miel et des figues est également celle du sacrifice du chien dans la scène datée d'Osorkon III à Karnak et du massacre du chien rouge du P. Jumilhac (cf. *supra*, p. 258 j) : ces indications convergent toutes vers le thème et les différents éléments du rite de protection du roi.

la présence de cet espace presque carré ménagé au centre de notre monument : cette ouverture fictive a pu être, à la façon d'une palette, l'endroit réservé à l'application de l'onguent lors des rites pour lesquels il était confectionné.

C'est à Isis sauvant Horus piqué par le scorpion dans Chemnis qu'est attribuée la recette de cet onguent de même qu'elle est traditionnellement priée dans nombre de textes de magie guérisseuse de mettre au service de la victime les charmes qu'elle a employés pour soigner son fils (Münster, *Unters. zur Göttin Isis (MÄS 11)*, p. 195 et Borghouts, *Anc. Eg. Mag. Texts*, index s.v. Horus, p. 114).

r - La lecture la plus probable du groupe  | qui représente un chien armé dressé sur ses pattes arrière est *šm3yw* (*Wb.* IV, 471, 3 qui cite le seul passage de la stèle de Bentrech = *KRI* II, 284, 12 dans une épithète de Khonsou-*p3-ir-sjrw* à comparer avec *Urk.* II, 108, 14 et Grenier, *Tôd (FIFAO 18/1)*, p. 221, n° 114). Voir cependant Capart, *CdE* 15 (1940), 22, où le même signe détermine le mot *h3tyw*). L'abondance des mentions de démons obéissant aux ordres de Sekhmet montre que le terme les désignant varie beaucoup et ne répond pas à un choix arrêté en fonction de telle ou telle compétence particulière. Sur les émissaires, Sauneron, *BIFAO* 64, 5-7; id., *JNES* 19, 278-284; id., *Porte de Mout (MIFAO 107)*, p. 19-20; Germond, *BSEG* 2, 23-29. Pour d'autres références à des signes-mots ou déterminatifs figurant un chien ou un personnage à tête de chien — ou de lion — dans les noms de ces génies, De Wit, *Opet* I, p. 14 (M), 3<sup>e</sup> col.; *E* I, 180, 4; 509, 5; 510, 10 et 18; *D* II, 166, 3; VI, 39, 4; 40, 1; VII, 82, 4 et 8; VIII, 41, 5; *Esna* II, 33, 11; 280, 3, etc.

\* \* \*

Ce texte, conservé intégralement, est le seul exemple connu d'une monographie qui ne soit pas consacrée à un temple majeur<sup>19</sup>. Il est également le témoignage le plus ancien de ce type de composition puisque toutes celles qui nous sont parvenues datent au plus tôt de l'Époque ptolémaïque.

Selon une liste qui sera reprise et développée par la suite<sup>20</sup>, sont successivement énumérés, le plus souvent par simple mention du nom : 1° la butte; 2° le dieu qui l'occupe; 3° son génie-serpent (rubrique qui fait l'objet d'un long développement puisque le naos lui est consacré; 4° les noms des deux prêtres-*ouâb*; 5° la plante-*sm*; 6° le canal, et enfin 7° la recette d'un onguent de protection royale (si toutefois il convient de la ranger parmi les rubriques de la monographie).

19. Sur le type de texte que désigne le terme « monographie », Gutbub, *Textes fond. I (BdE 47)*, p. 502-526 et p. 503 où la question est posée de savoir si ces textes étaient ou non réservés aux sanctuaires les plus importants.

20. Le nombre et le choix des rubriques de notre texte sont-ils fonction d'une étape de la création du genre ou sont-ils dictés par le rite

de protection royale décrit (cf. le cas de la plante-*sm* et de l'onguent-*gs*)? L'étude de Gutbub (*Textes fond. I (BdE 47)*, p. 504) montre que la composition de chaque monographie d'un même temple répondait à des critères de choix précis « selon l'emplacement du texte sur la paroi, le contexte général de la salle où il se trouve ».

Les sept flèches de Bastet (ou déesses assimilées) dont Visage-de-flamme-griffe-crochue est la quatrième, apparaissent, non seulement dans plusieurs des temples majeurs de l'Époque gréco-romaine, mais aussi sur des monuments de moindre importance et de nature variée qui témoignent de leur large diffusion dans la religion de l'Égypte tardive dès la Basse Époque. Des documents qui les décrivent, le plus ancien date d'Osorkon I<sup>er</sup> et le plus récent, de Domitien <sup>21</sup> :

*Objets :*

- 1 - Stèle d'Osorkon I<sup>er</sup>, prov. Bubastis (Naville, *Bubastis (EEF 8)*, pl. 52 et Yoyotte, *Ann. EPHE V 92* (1983-1984), 209).
- 2 - Plaque (linteau?) calcaire prov. Xoïs, musée de Tanta. (Daressy, *ASAE* 21, 1-6).
- 3 - Linteau, musée du Caire (*ibid.*).
- 4 - Naos de Domitien, musée du Caire reg. temp. 2-2-21-14 (Daressy, *ASAE* 16, 121-128).
- 5 - Stèle Brooklyn Museum n° 58.98 (Sauneron, *JNES* 19, 277 et suiv. et pl. 14).
- 6 - Bas-relief University College n° 14158, deuxième flèche (Stewart, *Eg. Stelae* III, p. 16 et pl. 25, n° 55; Yoyotte, *BSFE* 87-88, 73, n. 34).
- 7 - Deux ouchebtis (Turin, Cat. 2694 et Stockholm, Inv. NME 191) de Ouahibrê fils de Takhout où il porte le titre de « prophète de l'Arrache-cœur-celui-qui-aime-la-solitude », deuxième flèche (Yoyotte, *Ann. EPHE V 92*, (1983-1984), 209).
- 8 - Statuette fragmentaire d'une déesse, Turin 7327, représentation, sur le côté gauche du trône, de la deuxième flèche : deux personnages taureaucéphales se tenant la main.

*Monuments :*

- 9 - Philac, temple d'Isis, salle hypostyle, murs ouest et est (Sauneron, *JNES* 19, pl. 8 et 9 et Capart, *CdE* 15 (1940), 21-29. Photographies Berlin n°s 1358 à 1364).
- 10 - Philac, temple d'Isis, salle V (Bénédite, *Philae (MMAF 13)*, p. 31, l. 4 et pl. 11).
- 11 - Edfou, pylône, môle ouest, passage de la porte, soubassement (*E VIII*, 108, 20-109, 8).
- 12 - Edfou, salle des offrandes, mur ouest (*E I*, 511, 9-512, 3 et *E II*, pl. 35 b).
- 13 - Edfou, couloir de ronde, mur nord, côté est (*E VI*, 268, 5 - 269, 4 et *E X*, pl. 154).
- 14 - Elkab, temple de Nekhbet, crypte B', mur ouest (Capart, *CdE* 15 (1940), 21-29 et *id.*, *Fouilles d'El Kab*, p. 61-66 et pl. 15-16).
- 15 - Esna, temple de la ville, plafond astronomique (*Esna IV/1*, pl. face à p. 66, n°s 443-445).
- 16 - Esna, temple nord de Khnoum (PM VI, p. 118), plafond astronomique (Neugebauer et Parker, *Astronomical Texts III (Brown Eg. St. 6)*, pl. 29).
- 17 - El-Qal'a, salle des offrandes (inédit, je remercie Cl. Traunecker pour cette information).

21. Sur l'ancienneté de la troupe des sept flèches, Meeks, *S.O.* 8, p. 46.

18 - Chenhour, *ouâbet*, plafond astronomique, 𓆎 *phity*, première flèche valant pour l'ensemble de la troupe (Neugebauer et Parker, *o.c.*, pl. 40 A).

19 - Dendera, temple d'Hathor, salle des offrandes, porte d'entrée (*D VII*, 9-10 et pl. 593).

20 - Dendera, temple d'Hathor, chapelle osirienne nord sur le toit (Mariette, *Dend. IV*, pl. 78-79).



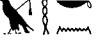

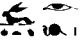
La stèle d'Osorkon I<sup>er</sup>, trop détruite, n'a pas conservé l'ensemble des noms des flèches et des textes qui les concernent. Ainsi est-ce la scène de la crypte du temple de Nekhbet à Elkab, dont les reliefs sont datés de Psammétique I<sup>er</sup> (remaniés en respectant le décor sous Amasis), qui offre la liste complète la plus ancienne et dans laquelle onomastique et iconographie, au-delà de variantes dont la justification ferait l'objet d'une étude en soi, apparaissent comme déjà fixées.

Sur les dix-neuf documents recensés ici, neuf nomment ou ont conservé le nom de la quatrième flèche :

- 1 [ ... ] 𓆎 𓆏 𓆐 𓆑 𓆒 [ ... ]  
 3 𓆎 𓆏 𓆐 𓆑 𓆒  
 4 𓆎 𓆏 𓆐 𓆑 𓆒  
 9 𓆎 𓆏 𓆐 𓆑 𓆒 et 𓆎 𓆏 𓆐 𓆑 𓆒  
 11 𓆎 𓆏 𓆐 𓆑 𓆒  
 12 𓆎 𓆏 𓆐 𓆑 𓆒 𓆓 𓆔 𓆕 𓆖 𓆗 𓆘 𓆙 𓆚 𓆛 𓆜 𓆝 𓆞 𓆟 𓆠 𓆡 𓆢 𓆣 𓆤 𓆥 𓆦 𓆧 𓆨 𓆩 𓆪 𓆫 𓆬 𓆭 𓆮 𓆯 𓆰 𓆱 𓆲 𓆳 𓆴 𓆵 𓆶 𓆷 𓆸 𓆹 𓆺 𓆻 𓆼 𓆽 𓆾 𓆿 𓇀 𓇁 𓇂 𓇃 𓇄 𓇅 𓇆 𓇇 𓇈 𓇉 𓇊 𓇋 𓇌 𓇍 𓇎 𓇏 𓇐 𓇑 𓇒 𓇓 𓇔 𓇕 𓇖 𓇗 𓇘 𓇙 𓇚 𓇛 𓇜 𓇝 𓇞 𓇟 𓇠 𓇡 𓇢 𓇣 𓇤 𓇥 𓇦 𓇧 𓇨 𓇩 𓇪 𓇫 𓇬 𓇭 𓇮 𓇯 𓇰 𓇱 𓇲 𓇳 𓇴 𓇵 𓇶 𓇷 𓇸 𓇹 𓇺 𓇻 𓇼 𓇽 𓇾 𓇿 𓈀 𓈁 𓈂 𓈃 𓈄 𓈅 𓈆 𓈇 𓈈 𓈉 𓈊 𓈋 𓈌 𓈍 𓈎 𓈏 𓈐 𓈑 𓈒 𓈓 𓈔 𓈕 𓈖 𓈗 𓈘 𓈙 𓈚 𓈛 𓈜 𓈝 𓈞 𓈟 𓈠 𓈡 𓈢 𓈣 𓈤 𓈥 𓈦 𓈧 𓈨 𓈩 𓈪 𓈫 𓈬 𓈭 𓈮 𓈯 𓈰 𓈱 𓈲 𓈳 𓈴 𓈵 𓈶 𓈷 𓈸 𓈹 𓈺 𓈻 𓈼 𓈽 𓈾 𓈿 𓉀 𓉁 𓉂 𓉃 𓉄 𓉅 𓉆 𓉇 𓉈 𓉉 𓉊 𓉋 𓉌 𓉍 𓉎 𓉏 𓉐 𓉑 𓉒 𓉓 𓉔 𓉕 𓉖 𓉗 𓉘 𓉙 𓉚 𓉛 𓉜 𓉝 𓉞 𓉟 𓉠 𓉡 𓉢 𓉣 𓉤 𓉥 𓉦 𓉧 𓉨 𓉩 𓉪 𓉫 𓉬 𓉭 𓉮 𓉯 𓉰 𓉱 𓉲 𓉳 𓉴 𓉵 𓉶 𓉷 𓉸 𓉹 𓉺 𓉻 𓉼 𓉽 𓉾 𓉿 𓊀 𓊁 𓊂 𓊃 𓊄 𓊅 𓊆 𓊇 𓊈 𓊉 𓊊 𓊋 𓊌 𓊍 𓊎 𓊏 𓊐 𓊑 𓊒 𓊓 𓊔 𓊕 𓊖 𓊗 𓊘 𓊙 𓊚 𓊛 𓊜 𓊝 𓊞 𓊟 𓊠 𓊡 𓊢 𓊣 𓊤 𓊥 𓊦 𓊧 𓊨 𓊩 𓊪 𓊫 𓊬 𓊭 𓊮 𓊯 𓊰 𓊱 𓊲 𓊳 𓊴 𓊵 𓊶 𓊷 𓊸 𓊹 𓊺 𓊻 𓊼 𓊽 𓊾 𓊿 𓋀 𓋁 𓋂 𓋃 𓋄 𓋅 𓋆 𓋇 𓋈 𓋉 𓋊 𓋋 𓋌 𓋍 𓋎 𓋏 𓋐 𓋑 𓋒 𓋓 𓋔 𓋕 𓋖 𓋗 𓋘 𓋙 𓋚 𓋛 𓋜 𓋝 𓋞 𓋟 𓋠 𓋡 𓋢 𓋣 𓋤 𓋥 𓋦 𓋧 𓋨 𓋩 𓋪 𓋫 𓋬 𓋭 𓋮 𓋯 𓋰 𓋱 𓋲 𓋳 𓋴 𓋵 𓋶 𓋷 𓋸 𓋹 𓋺 𓋻 𓋼 𓋽 𓋾 𓋿 𓌀 𓌁 𓌂 𓌃 𓌄 𓌅 𓌆 𓌇 𓌈 𓌉 𓌊 𓌋 𓌌 𓌍 𓌎 𓌏 𓌐 𓌑 𓌒 𓌓 𓌔 𓌕 𓌖 𓌗 𓌘 𓌙 𓌚 𓌛 𓌜 𓌝 𓌞 𓌟 𓌠 𓌡 𓌢 𓌣 𓌤 𓌥 𓌦 𓌧 𓌨 𓌩 𓌪 𓌫 𓌬 𓌭 𓌮 𓌯 𓌰 𓌱 𓌲 𓌳 𓌴 𓌵 𓌶 𓌷 𓌸 𓌹 𓌺 𓌻 𓌼 𓌽 𓌾 𓌿 𓍀 𓍁 𓍂 𓍃 𓍄 𓍅 𓍆 𓍇 𓍈 𓍉 𓍊 𓍋 𓍌 𓍍 𓍎 𓍏 𓍐 𓍑 𓍒 𓍓 𓍔 𓍕 𓍖 𓍗 𓍘 𓍙 𓍚 𓍛 𓍜 𓍝 𓍞 𓍟 𓍠 𓍡 𓍢 𓍣 𓍤 𓍥 𓍦 𓍧 𓍨 𓍩 𓍪 𓍫 𓍬 𓍭 𓍮 𓍯 𓍰 𓍱 𓍲 𓍳 𓍴 𓍵 𓍶 𓍷 𓍸 𓍹 𓍺 𓍻 𓍼 𓍽 𓍾 𓍿 𓎀 𓎁 𓎂 𓎃 𓎄 𓎅 𓎆 𓎇 𓎈 𓎉 𓎊 𓎋 𓎌 𓎍 𓎎 𓎏 𓎐 𓎑 𓎒 𓎓 𓎔 𓎕 𓎖 𓎗 𓎘 𓎙 𓎚 𓎛 𓎜 𓎝 𓎞 𓎟 𓎠 𓎡 𓎢 𓎣 𓎤 𓎥 𓎦 𓎧 𓎨 𓎩 𓎪 𓎫 𓎬 𓎭 𓎮 𓎯 𓎰 𓎱 𓎲 𓎳 𓎴 𓎵 𓎶 𓎷 𓎸 𓎹 𓎺 𓎻 𓎼 𓎽 𓎾 𓎿 𓏀 𓏁 𓏂 𓏃 𓏄 𓏅 𓏆 𓏇 𓏈 𓏉 𓏊 𓏋 𓏌 𓏍 𓏎 𓏏 𓏐 𓏑 𓏒 𓏓 𓏔 𓏕 𓏖 𓏗 𓏘 𓏙 𓏚 𓏛 𓏜 𓏝 𓏞 𓏟 𓏠 𓏡 𓏢 𓏣 𓏤 𓏥 𓏦 𓏧 𓏨 𓏩 𓏪 𓏫 𓏬 𓏭 𓏮 𓏯 𓏰 𓏱 𓏲 𓏳 𓏴 𓏵 𓏶 𓏷 𓏸 𓏹 𓏺 𓏻 𓏼 𓏽 𓏾 𓏿 𓐀 𓐁 𓐂 𓐃 𓐄 𓐅 𓐆 𓐇 𓐈 𓐉 𓐊 𓐋 𓐌 𓐍 𓐎 𓐏 𓐐 𓐑 𓐒 𓐓 𓐔 𓐕 𓐖 𓐗 𓐘 𓐙 𓐚 𓐛 𓐜 𓐝 𓐞 𓐟 𓐠 𓐡 𓐢 𓐣 𓐤 𓐥 𓐦 𓐧 𓐨 𓐩 𓐪 𓐫 𓐬 𓐭 𓐮 𓐯 𓐰 𓐱 𓐲 𓐳 𓐴 𓐵 𓐶 𓐷 𓐸 𓐹 𓐺 𓐻 𓐼 𓐽 𓐾 𓐿 𓑀 𓑁 𓑂 𓑃 𓑄 𓑅 𓑆 𓑇 𓑈 𓑉 𓑊 𓑋 𓑌 𓑍 𓑎 𓑏 𓑐 𓑑 𓑒 𓑓 𓑔 𓑕 𓑖 𓑗 𓑘 𓑙 𓑚 𓑛 𓑜 𓑝 𓑞 𓑟 𓑠 𓑡 𓑢 𓑣 𓑤 𓑥 𓑦 𓑧 𓑨 𓑩 𓑪 𓑫 𓑬 𓑭 𓑮 𓑯 𓑰 𓑱 𓑲 𓑳 𓑴 𓑵 𓑶 𓑷 𓑸 𓑹 𓑺 𓑻 𓑼 𓑽 𓑾 𓑿 𓒀 𓒁 𓒂 𓒃 𓒄 𓒅 𓒆 𓒇 𓒈 𓒉 𓒊 𓒋 𓒌 𓒍 𓒎 𓒏 𓒐 𓒑 𓒒 𓒓 𓒔 𓒕 𓒖 𓒗 𓒘 𓒙 𓒚 𓒛 𓒜 𓒝 𓒞 𓒟 𓒠 𓒡 𓒢 𓒣 𓒤 𓒥 𓒦 𓒧 𓒨 𓒩 𓒪 𓒫 𓒬 𓒭 𓒮 𓒯 𓒰 𓒱 𓒲 𓒳 𓒴 𓒵 𓒶 𓒷 𓒸 𓒹 𓒺 𓒻 𓒼 𓒽 𓒾 𓒿 𓓀 𓓁 𓓂 𓓃 𓓄 𓓅 𓓆 𓓇 𓓈 𓓉 𓓊 𓓋 𓓌 𓓍 𓓎 𓓏 𓓐 𓓑 𓓒 𓓓 𓓔 𓓕 𓓖 𓓗 𓓘 𓓙 𓓚 𓓛 𓓜 𓓝 𓓞 𓓟 𓓠 𓓡 𓓢 𓓣 𓓤 𓓥 𓓦 𓓧 𓓨 𓓩 𓓪 𓓫 𓓬 𓓭 𓓮 𓓯 𓓰 𓓱 𓓲 𓓳 𓓴 𓓵 𓓶 𓓷 𓓸 𓓹 𓓺 𓓻 𓓼 𓓽 𓓾 𓓿 𓔀 𓔁 𓔂 𓔃 𓔄 𓔅 𓔆 𓔇 𓔈 𓔉 𓔊 𓔋 𓔌 𓔍 𓔎 𓔏 𓔐 𓔑 𓔒 𓔓 𓔔 𓔕 𓔖 𓔗 𓔘 𓔙 𓔚 𓔛 𓔜 𓔝 𓔞 𓔟 𓔠 𓔡 𓔢 𓔣 𓔤 𓔥 𓔦 𓔧 𓔨 𓔩 𓔪 𓔫 𓔬 𓔭 𓔮 𓔯 𓔰 𓔱 𓔲 𓔳 𓔴 𓔵 𓔶 𓔷 𓔸 𓔹 𓔺 𓔻 𓔼 𓔽 𓔾 𓔿 𓕀 𓕁 𓕂 𓕃 𓕄 𓕅 𓕆 𓕇 𓕈 𓕉 𓕊 𓕋 𓕌 𓕍 𓕎 𓕏 𓕐 𓕑 𓕒 𓕓 𓕔 𓕕 𓕖 𓕗 𓕘 𓕙 𓕚 𓕛 𓕜 𓕝 𓕞 𓕟 𓕠 𓕡 𓕢 𓕣 𓕤 𓕥 𓕦 𓕧 𓕨 𓕩 𓕪 𓕫 𓕬 𓕭 𓕮 𓕯 𓕰 𓕱 𓕲 𓕳 𓕴 𓕵 𓕶 𓕷 𓕸 𓕹 𓕺 𓕻 𓕼 𓕽 𓕾 𓕿 𓖀 𓖁 𓖂 𓖃 𓖄 𓖅 𓖆 𓖇 𓖈 𓖉 𓖊 𓖋 𓖌 𓖍 𓖎 𓖏 𓖐 𓖑 𓖒 𓖓 𓖔 𓖕 𓖖 𓖗 𓖘 𓖙 𓖚 𓖛 𓖜 𓖝 𓖞 𓖟 𓖠 𓖡 𓖢 𓖣 𓖤 𓖥 𓖦 𓖧 𓖨 𓖩 𓖪 𓖫 𓖬 𓖭 𓖮 𓖯 𓖰 𓖱 𓖲 𓖳 𓖴 𓖵 𓖶 𓖷 𓖸 𓖹 𓖺 𓖻 𓖼 𓖽 𓖾 𓖿 𓗀 𓗁 𓗂 𓗃 𓗄 𓗅 𓗆 𓗇 𓗈 𓗉 𓗊 𓗋 𓗌 𓗍 𓗎 𓗏 𓗐 𓗑 𓗒 𓗓 𓗔 𓗕 𓗖 𓗗 𓗘 𓗙 𓗚 𓗛 𓗜 𓗝 𓗞 𓗟 𓗠 𓗡 𓗢 𓗣 𓗤 𓗥 𓗦 𓗧 𓗨 𓗩 𓗪 𓗫 𓗬 𓗭 𓗮 𓗯 𓗰 𓗱 𓗲 𓗳 𓗴 𓗵 𓗶 𓗷 𓗸 𓗹 𓗺 𓗻 𓗼 𓗽 𓗾 𓗿 𓘀 𓘁 𓘂 𓘃 𓘄 𓘅 𓘆 𓘇 𓘈 𓘉 𓘊 𓘋 𓘌 𓘍 𓘎 𓘏 𓘐 𓘑 𓘒 𓘓 𓘔 𓘕 𓘖 𓘗 𓘘 𓘙 𓘚 𓘛 𓘜 𓘝 𓘞 𓘟 𓘠 𓘡 𓘢 𓘣 𓘤 𓘥 𓘦 𓘧 𓘨 𓘩 𓘪 𓘫 𓘬 𓘭 𓘮 𓘯 𓘰 𓘱 𓘲 𓘳 𓘴 𓘵 𓘶 𓘷 𓘸 𓘹 𓘺 𓘻 𓘼 𓘽 𓘾 𓘿 𓙀 𓙁 𓙂 𓙃 𓙄 𓙅 𓙆 𓙇 𓙈 𓙉 𓙊 𓙋 𓙌 𓙍 𓙎 𓙏 𓙐 𓙑 𓙒 𓙓 𓙔 𓙕 𓙖 𓙗 𓙘 𓙙 𓙚 𓙛 𓙜 𓙝 𓙞 𓙟 𓙠 𓙡 𓙢 𓙣 𓙤 𓙥 𓙦 𓙧 𓙨 𓙩 𓙪 𓙫 𓙬 𓙭 𓙮 𓙯 𓙰 𓙱 𓙲 𓙳 𓙴 𓙵 𓙶 𓙷 𓙸 𓙹 𓙺 𓙻 𓙼 𓙽 𓙾 𓙿 𓚀 𓚁 𓚂 𓚃 𓚄 𓚅 𓚆 𓚇 𓚈 𓚉 𓚊 𓚋 𓚌 𓚍 𓚎 𓚏 𓚐 𓚑 𓚒 𓚓 𓚔 𓚕 𓚖 𓚗 𓚘 𓚙 𓚚 𓚛 𓚜 𓚝 𓚞 𓚟 𓚠 𓚡 𓚢 𓚣 𓚤 𓚥 𓚦 𓚧 𓚨 𓚩 𓚪 𓚫 𓚬 𓚭 𓚮 𓚯 𓚰 𓚱 𓚲 𓚳 𓚴 𓚵 𓚶 𓚷 𓚸 𓚹 𓚺 𓚻 𓚼 𓚽 𓚾 𓚿 𓛀 𓛁 𓛂 𓛃 𓛄 𓛅 𓛆 𓛇 𓛈 𓛉 𓛊 𓛋 𓛌 𓛍 𓛎 𓛏 𓛐 𓛑 𓛒 𓛓 𓛔 𓛕 𓛖 𓛗 𓛘 𓛙 𓛚 𓛛 𓛜 𓛝 𓛞 𓛟 𓛠 𓛡 𓛢 𓛣 𓛤 𓛥 𓛦 𓛧 𓛨 𓛩 𓛪 𓛫 𓛬 𓛭 𓛮 𓛯 𓛰 𓛱 𓛲 𓛳 𓛴 𓛵 𓛶 𓛷 𓛸 𓛹 𓛺 𓛻 𓛼 𓛽 𓛾 𓛿 𓜀 𓜁 𓜂 𓜃 𓜄 𓜅 𓜆 𓜇 𓜈 𓜉 𓜊 𓜋 𓜌 𓜍 𓜎 𓜏 𓜐 𓜑 𓜒 𓜓 𓜔 𓜕 𓜖 𓜗 𓜘 𓜙 𓜚 𓜛 𓜜 𓜝 𓜞 𓜟 𓜠 𓜡 𓜢 𓜣 𓜤 𓜥 𓜦 𓜧 𓜨 𓜩 𓜪 𓜫 𓜬 𓜭 𓜮 𓜯 𓜰 𓜱 𓜲 𓜳 𓜴 𓜵 𓜶 𓜷 𓜸 𓜹 𓜺 𓜻 𓜼 𓜽 𓜾 𓜿 𓝀 𓝁 𓝂 𓝃 𓝄 𓝅 𓝆 𓝇 𓝈 𓝉 𓝊 𓝋 𓝌 𓝍 𓝎 𓝏 𓝐 𓝑 𓝒 𓝓 𓝔 𓝕 𓝖 𓝗 𓝘 𓝙 𓝚 𓝛 𓝜 𓝝 𓝞 𓝟 𓝠 𓝡 𓝢 𓝣 𓝤 𓝥 𓝦 𓝧 𓝨 𓝩 𓝪 𓝫 𓝬 𓝭 𓝮 𓝯 𓝰 𓝱 𓝲 𓝳 𓝴 𓝵 𓝶 𓝷 𓝸 𓝹 𓝺 𓝻 𓝼 𓝽 𓝾 𓝿 𓞀 𓞁 𓞂 𓞃 𓞄 𓞅 𓞆 𓞇 𓞈 𓞉 𓞊 𓞋 𓞌 𓞍 𓞎 𓞏 𓞐 𓞑 𓞒 𓞓 𓞔 𓞕 𓞖 𓞗 𓞘 𓞙 𓞚 𓞛 𓞜 𓞝 𓞞 𓞟 𓞠 𓞡 𓞢 𓞣 𓞤 𓞥 𓞦 𓞧 𓞨 𓞩 𓞪 𓞫 𓞬 𓞭 𓞮 𓞯 𓞰 𓞱 𓞲 𓞳 𓞴 𓞵 𓞶 𓞷 𓞸 𓞹 𓞺 𓞻 𓞼 𓞽 𓞾 𓞿 𓟀 𓟁 𓟂 𓟃 𓟄 𓟅 𓟆 𓟇 𓟈 𓟉 𓟊 𓟋 𓟌 𓟍 𓟎 𓟏 𓟐 𓟑 𓟒 𓟓 𓟔 𓟕 𓟖 𓟗 𓟘 𓟙 𓟚 𓟛 𓟜 𓟝 𓟞 𓟟 𓟠 𓟡 𓟢 𓟣 𓟤 𓟥 𓟦 𓟧 𓟨 𓟩 𓟪 𓟫 𓟬 𓟭 𓟮 𓟯 𓟰 𓟱 𓟲 𓟳 𓟴 𓟵 𓟶 𓟷 𓟸 𓟹 𓟺 𓟻 𓟼 𓟽 𓟾 𓟿 𓠀 𓠁 𓠂 𓠃 𓠄 𓠅 𓠆 𓠇 𓠈 𓠉 𓠊 𓠋 𓠌 𓠍 𓠎 𓠏 𓠐 𓠑 𓠒 𓠓 𓠔 𓠕 𓠖 𓠗 𓠘 𓠙 𓠚 𓠛 𓠜 𓠝 𓠞 𓠟 𓠠 𓠡 𓠢 𓠣 𓠤 𓠥 𓠦 𓠧 𓠨 𓠩 𓠪 𓠫 𓠬 𓠭 𓠮 𓠯 𓠰 𓠱 𓠲 𓠳 𓠴 𓠵 𓠶 𓠷 𓠸 𓠹 𓠺 𓠻 𓠼 𓠽 𓠾 𓠿 𓡀 𓡁 𓡂 𓡃 𓡄 𓡅 𓡆 𓡇 𓡈 𓡉 𓡊 𓡋 𓡌 𓡍 𓡎 𓡏 𓡐 𓡑 𓡒 𓡓 𓡔 𓡕 𓡖 𓡗 𓡘 𓡙 𓡚 𓡛 𓡜 𓡝 𓡞 𓡟 𓡠 𓡡 𓡢 𓡣 𓡤 𓡥 𓡦 𓡧 𓡨 𓡩 𓡪 𓡫 𓡬 𓡭 𓡮 𓡯 𓡰 𓡱 𓡲 𓡳 𓡴 𓡵 𓡶 𓡷 𓡸 𓡹 𓡺 𓡻 𓡼 𓡽 𓡾 𓡿 𓢀 𓢁 𓢂 𓢃 𓢄 𓢅 𓢆 𓢇 𓢈 𓢉 𓢊 𓢋 𓢌 𓢍 𓢎 𓢏 𓢐 𓢑 𓢒 𓢓 𓢔 𓢕 𓢖 𓢗 𓢘 𓢙 𓢚 𓢛 𓢜 𓢝 𓢞 𓢟 𓢠 𓢡 𓢢 𓢣 𓢤 𓢥 𓢦 𓢧 𓢨 𓢩 𓢪 𓢫 𓢬 𓢭 𓢮 𓢯 𓢰 𓢱 𓢲 𓢳 𓢴 𓢵 𓢶 𓢷 𓢸 𓢹 𓢺 𓢻 𓢼 𓢽 𓢾 𓢿 𓣀 𓣁 𓣂 𓣃 𓣄 𓣅 𓣆 𓣇 𓣈 𓣉 𓣊 𓣋 𓣌 𓣍 𓣎 𓣏 𓣐 𓣑 𓣒 𓣓 𓣔 𓣕 𓣖 𓣗 𓣘 𓣙 𓣚 𓣛 𓣜 𓣝 𓣞 𓣟 𓣠 𓣡 𓣢 𓣣 𓣤 𓣥 𓣦 𓣧 𓣨 𓣩 𓣪 𓣫 𓣬 𓣭 𓣮 𓣯 𓣰 𓣱 𓣲 𓣳 𓣴 𓣵 𓣶 𓣷 𓣸 𓣹 𓣺 𓣻 𓣼 𓣽 𓣾 𓣿 𓤀 𓤁 𓤂 𓤃 𓤄 𓤅 𓤆 𓤇 𓤈 𓤉 𓤊 𓤋 𓤌 𓤍 𓤎 𓤏 𓤐 𓤑 𓤒 𓤓 𓤔 𓤕 𓤖 𓤗 𓤘 𓤙 𓤚 𓤛 𓤜 𓤝 𓤞 𓤟 𓤠 𓤡 𓤢 𓤣 𓤤 𓤥 𓤦 𓤧 𓤨 𓤩 𓤪 𓤫 𓤬 𓤭 𓤮 𓤯 𓤰 𓤱 𓤲 𓤳 𓤴 𓤵 𓤶 𓤷 𓤸 𓤹 𓤺 𓤻 𓤼 𓤽 𓤾 𓤿 𓥀 𓥁 𓥂 𓥃 𓥄 𓥅 𓥆 𓥇 𓥈 𓥉 𓥊 𓥋 𓥌 𓥍 𓥎 𓥏 𓥐 𓥑 𓥒 𓥓 𓥔 𓥕 𓥖 𓥗 𓥘 𓥙 𓥚 𓥛 𓥜 𓥝 𓥞 𓥟 𓥠 𓥡 𓥢 𓥣 𓥤 𓥥 𓥦 𓥧 𓥨 𓥩 𓥪 𓥫 𓥬 𓥭 𓥮 𓥯 𓥰 𓥱 𓥲 𓥳 𓥴 𓥵 𓥶 𓥷 𓥸 𓥹 𓥺 𓥻 𓥼 𓥽 𓥾 𓥿 𓦀 𓦁 𓦂 𓦃 𓦄 𓦅 𓦆 𓦇 𓦈 𓦉 𓦊 𓦋 𓦌 𓦍 𓦎 𓦏 𓦐 𓦑 𓦒 𓦓 𓦔 𓦕 𓦖 𓦗 𓦘 𓦙 𓦚 𓦛 𓦜 𓦝 𓦞 𓦟 𓦠 𓦡 𓦢 𓦣 𓦤 𓦥 𓦦 𓦧 𓦨 𓦩 𓦪 𓦫 𓦬 𓦭 𓦮 𓦯 𓦰 𓦱 𓦲 𓦳 𓦴 𓦵 𓦶 𓦷 𓦸 𓦹 𓦺 𓦻 𓦼 𓦽 𓦾 𓦿 𓧀 𓧁 𓧂 𓧃 𓧄 𓧅 𓧆 𓧇 𓧈 𓧉 𓧊 𓧋 𓧌 𓧍 𓧎 𓧏 𓧐 𓧑 𓧒 𓧓 𓧔 𓧕 𓧖 𓧗 𓧘 𓧙 𓧚 𓧛 𓧜 𓧝 𓧞 𓧟 𓧠 𓧡 𓧢 𓧣 𓧤 𓧥 𓧦 𓧧 𓧨 𓧩 𓧪 𓧫 𓧬 𓧭 𓧮 𓧯 𓧰 𓧱 𓧲 𓧳 𓧴 𓧵 𓧶 𓧷 𓧸 𓧹 𓧺 𓧻 𓧼 𓧽 𓧾 𓧿 𓨀 𓨁 𓨂 𓨃 𓨄 𓨅 𓨆 𓨇 𓨈 𓨉 𓨊 𓨋 𓨌 𓨍 𓨎 𓨏 𓨐 𓨑 𓨒 𓨓 𓨔 𓨕 𓨖 𓨗 𓨘 𓨙 𓨚 𓨛 𓨜 𓨝 𓨞 𓨟 𓨠 𓨡 𓨢 𓨣 𓨤 𓨥 𓨦 𓨧 𓨨 𓨩 𓨪 𓨫 𓨬 𓨭 𓨮 𓨯 𓨰 𓨱 𓨲 𓨳 𓨴 𓨵 𓨶 𓨷 𓨸 𓨹 𓨺 𓨻 𓨼 𓨽 𓨾 𓨿 𓩀 𓩁 𓩂 𓩃 𓩄 𓩅 𓩆 𓩇 𓩈 𓩉 𓩊 𓩋 𓩌 𓩍 𓩎 𓩏 𓩐 𓩑 𓩒 𓩓 𓩔 𓩕 𓩖 𓩗 𓩘 𓩙 𓩚 𓩛 𓩜 𓩝 𓩞 𓩟 𓩠 𓩡 𓩢 𓩣 𓩤 𓩥 𓩦 𓩧 𓩨 𓩩 𓩪 𓩫 𓩬 𓩭 𓩮 𓩯 𓩰 𓩱 𓩲 𓩳 𓩴 𓩵 𓩶 𓩷 𓩸 𓩹 𓩺 𓩻 𓩼 𓩽 𓩾 𓩿 𓪀 𓪁 𓪂 𓪃 𓪄 𓪅 𓪆 𓪇 𓪈 𓪉 𓪊 𓪋 𓪌 𓪍 𓪎 𓪏 𓪐 𓪑 𓪒 𓪓



puisque, dans une phrase de construction identique au passage que nous avons cité ci-dessus, ils attribuent une divinité « tutrice » à chaque flèche :

- Première :  *Bastet-dame-de-Bubastis*;
- Deuxième :  *Nefertoum-fils-de-Bastet*;
- Troisième :  *Horus-Hekenou*;
- Quatrième :  *Khonsou-fils-de-Bastet-Horus-maitre-de-la-[joie]*;
- Cinquième : [...];
- Sixième :  *Ounout-ail-de-Ré*;
- Septième : [...].

Ainsi, non pas seulement la quatrième, mais les sept flèches, dont les pouvoirs sont trop dangereux et peuvent se déchaîner sans contrôle<sup>26</sup>, se trouvent placées sous la surveillance d'une divinité qui, dans le cas de Visage-de-flamme-griffe-crochue, est Khonsou-Horus-maitre-de-la-joie-fils-de-Bastet.

Ce dieu est le résultat d'une synthèse dont certains éléments ont des origines anciennes. La documentation que nous avons pu réunir montre qu'ici l'épithète *nb 3wt-ib*, à l'origine réservée à Khonsou, est devenue inséparable du syncrétisme Khonsou-Horus apparu à Thèbes au moins à partir de la XIX<sup>e</sup> dynastie : la statue thébaine de Minnakht CGC 533<sup>27</sup> atteste dès la XIII<sup>e</sup> dynastie l'existence de Khonsou-dans-Thèbes-maitre-de-la-joie que l'on retrouve sur un monument privé thébain de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>28</sup>. À partir de la XIX<sup>e</sup> dynastie, les mentions de Khonsou-Horus-maitre-de-la-joie abondent sur les monuments de Karnak et les index des divinités des colonnes de la salle hypostyle ramesside et des scènes du temple de Khonsou<sup>29</sup> permettent la remarque suivante : lorsqu'elle est appliquée à un dieu unique, c'est Khonsou qui la porte et, dans le composé Khonsou-Horus, elle suit pratiquement toujours le nom d'Horus. Cela explique qu'à l'Époque ptolémaïque et romaine, toujours dans le cadre de l'association Khonsou-Horus, l'épithète *nb 3wt-ib* ait été « déplacée » sur Horus et fasse corps avec le nom de ce dernier, déplacement qui se trouve sanctionné dans les leçons de nos documents 9 et 20<sup>30</sup>.

À Thèbes, où il est apparu, ce dieu lunaire est le fils divin héritier du pouvoir royal<sup>31</sup>.

et tout particulièrement dans l'organisation des troupes de génies-gardiens? Cf. J.-Cl. Goyon, dans *La magia in Egitto*, p. 57-61.

26. Meeks, *S.O.* 8, p. 44-45.

27. Borchardt, *Statuen und Statuetten* II, p. 84; Posener, *Ann. Coll. de France* 66, 341.

28. *Urk.* IV, 1012, 6.

29. Christophe, *Divinités des colonnes* (BdE 21), p. 76 et 80; *Khonsu* II (OIP 103), p. 87-88.

30. Junker, *Onurislegende*, p. 136; J.-Cl. Goyon, *Dieux-gardiens* I (BdE 93), p. 330, n. 7; id., *JSSEA* 13/1, 3, n. 7 et Cauville, *Théologie d'Edfou* I (BdE 102), p. 59. Parmi les exemples

cités par ces auteurs, *E* II, 66, 1 et 99, 6 sont particulièrement clairs. Le P. Caire CGC 58027 (Golénischeff, *P. hiéroglyphes*, p. 126), recueil d'incantations pour le salut du roi pendant les douze heures de la nuit, nomme, en dixième position, parmi les douze divinités chargées de cette protection, Horus-maitre-de-la-joie et précise qu'il a le visage du faucon Horus et est couronné du disque lunaire, ce que confirme la vignette qui le représente.

31. C'est probablement ce que signifie l'épithète *nb 3wt-ib* : cette « joie » est, dans un sens technique, celle d'Osiris confirmé dans sa royauté

Cependant, ce sont les caractéristiques anciennes de dieu belliqueux et guérisseur de Khonsou<sup>32</sup>, ajoutées à celles que nous venons de rappeler qui permettent de justifier pleinement la fonction de dieu tuteur de l'une des flèches attribuée à Khonsou-Horus-maître-de-la-joie-fils-de-Bastet. Au moins à partir de la XIX<sup>e</sup> dynastie s'est constituée, toujours à Thèbes, la triade Khonsou-Neferhotep/Khonsou-*p<sup>3</sup>-ir-shrw*/Khonsou-*wn-nh(n)*, « spécialisée » dans le traitement magique des maladies et dont plusieurs documents témoignent du succès considérable<sup>33</sup>. Ainsi faut-il probablement reconnaître, dans les deux babouins qui flanquent systématiquement les deux dieux se tenant la main, les génies Khonsou-*p<sup>3</sup>-ir-shrw* et Khonsou-*wn-nh(n)* que plusieurs décrets oraculaires décrivent comme étant « assis » (*hms*) ou « au repos » (*htp*) « à la droite et à la gauche de Khonsou-dans-Thèbes-Neferhotep »<sup>34</sup>. Si cette identification est la bonne, il devient possible d'expliquer de façon plus précise les principes de l'iconographie composite des sept flèches, en nous limitant ici à la quatrième : les deux personnages se tenant la main seraient à identifier avec Khonsou et Horus dont la maîtrise sur Visage-de-flamme-griffe-crochue, représenté dans ce cas par le seul serpent (notre texte le définit comme un *s<sup>3</sup>-t<sup>3</sup>*), serait signifiée par le fait qu'ils « marchent » dessus.

Les représentations élaborées des sept flèches peuvent être comprises comme la figuration conjuguée du génie-serpent et de la divinité qui en a la garde, même si cette dernière n'est que rarement nommée<sup>35</sup>.

L'épithète « fils-de-Bastet » enfin, qui semble être plus particulièrement attribuée à Khonsou dans nos documents 9 et 20 ne lui est donnée que dans ce contexte. Les dieux qui sont désignés de façon régulière comme « fils-de-Bastet » sont Anubis, Mahes et Néfertoum<sup>36</sup>. Leur rattachement au panthéon de Bubastis pourrait suffire à justifier le fait que ces deux derniers soient désignés ainsi. Cependant, le cas d'Anubis laisse penser

au terme du procès qui l'oppose à Seth (Zandee, *Crossword Puzzle*, p. 20-21). C'est pourquoi, à Thèbes, elle est attribuée à Khonsou, dieu-fils lunaire, qui la reçoit en même temps que le pouvoir royal et, d'une façon plus générale, à Horus, fils d'Osiris et héritier dynastique par excellence. Ainsi l'épithète royale très fréquente de *hk<sup>3</sup> 3wt-ib* peut être expliquée comme l'affirmation de la royauté « lunaire » héritée d'Osiris en symétrie avec l'emploi tout aussi fréquent de l'épithète *hk<sup>3</sup> pdt psdt* « prince des Neuf Arcs » qui désigne la royauté « solaire » héritée de Rê (Grimal, *Propagande*, p. 371-372). Rappelons ici que sous Osorkon III le temple de Khonsou à Karnak était le lieu d'un rite de confirmation du pouvoir royal accompli devant Khonsou-dans-Thèbes - Neferhotep-maître-de-la-joie (J.-Cl. Goyon, *JSSEA* 13/1, 3 et suiv.).

32. Posener, *Ann. Coll. de France* 65, 342-343.

33. Posener, *Ann. Coll. de France* 67, 345-349;

68, 401-407; 69, 375-379 et 70, 391-396. L'efficacité en magie guérisseuse d'Horus-enfant et de plusieurs Horus locaux est bien connue, citons ici Kakosy, *LdÄ* III, 61.

34. Edwards, *HPBM* IV, p. 1 et n. 1, p. 38, 53, 87 et 115. Ces textes nomment également Sekhmet, son fils et ses émissaires, le lion féroce de Bastet, les démons-*h<sup>3</sup>tyw* et -*šm<sup>3</sup>yw*.

35. Ainsi s'explique la mention de deux titres de prêtres spécifiques dans le texte de la monographie (*supra*, p. 259 k).

36. Anubis : Borghouts, *OMRO* 51, 66-67; Yoyotte, *RdE* 9, 159; Caminos, *JEA* 58, 209, n. 5. Mahes : Borghouts, *ibidem*; Caminos, *ibidem*; Yoyotte, *BIFAO* 52, 183, n. 1. Néfertoum : Borghouts, *ibidem*; *Urk.* V, 57, 11; A.H. Zayed, *Eg. Ant.* (Dallas, réf. F. Herbin), p. 72, n° 2338; Leyde K7 = Bøeser, *Beschreibung* IV, pl. 9; à Philæ, le dieu tuteur de la deuxième flèche est Néfertoum-fils-de-Bastet.

que la question est plus complexe<sup>37</sup>. Dès la XIX<sup>e</sup> dynastie, à Abydos (embrasure de la porte du sanctuaire de Séthi I<sup>er</sup>), le roi, après avoir été comparé à Horus dans les marais de Chemmis, l'est à Anubis-fils-de-Bastet dans un récitatif destiné à protéger le lieu, le roi entrant ainsi que les offrandes; un texte d'un montant de l'entrée du portique du mammisi d'Edfou en a conservé l'écho<sup>38</sup>. De même, le P. Louvre N. 3176 (S) assimile Anubis-fils-de-Bastet à Horus dans les marais de Chemmis dans un texte où il est présenté comme le défenseur de son père Osiris<sup>39</sup>. Cette documentation, moins hétérogène qu'il n'y paraît au premier abord, fait d'Anubis un équivalent efficace d'Horus-enfant, fils d'Osiris et Isis, dont les fonctions de dieu protecteur — ou vengeur — sont clairement exprimées. Il en est de même dans la littérature magique où les fils-de-Bastet — Mahes et Néfertoum sont de ceux-là — sont invoqués ou identifiés à la victime pour guérir l'effet du poison<sup>40</sup>. Cette épithète apparaît comme la désignation technique de l'efficacité du dieu (ce sont les dieux-enfants assimilés à Horus qui sont guérisseurs) placé sous le patronage de Bastet, forme apaisée de Sekhmet et donc apte plus que tout autre à contrer le mal répandu par cette dernière.

Ainsi faut-il comprendre l'épithète « fils-de-Bastet » appliquée à Khonsou-Horus-maître-de-la-joie comme le moyen quelque peu artificiel de rattacher ce dieu, tout en consacrant ses compétences depuis longtemps reconnues en magie guérisseuse, à ce panthéon bubastite de génies-protecteurs<sup>41</sup>. Les textes de Philae, qui nous en donnent la liste presque complète, permettent en effet de comprendre que l'organisation de cette troupe de sept divinités associées aux sept flèches est d'origine bubastite et a ensuite été diffusée dans toute l'Égypte jusqu'à sa frontière avec la Nubie.

Le premier document qui atteste l'existence de cette troupe organisée est la stèle d'Osorkon I<sup>er</sup> trouvée à Bubastis (doc. 1). Nous la retrouvons ensuite à Elkab sous Psammétique I<sup>er</sup> (doc. 14), dans une crypte du temple de Nekhbet, placée sous le commandement de cette dernière. Le naos de Nectanébo II que nous publions ici est le troisième monument daté qui les concerne. Le fait que ne soit conservé qu'un seul de ses montants rend difficile une reconstitution théorique de l'ensemble auquel il appartenait. Il paraît assuré en effet qu'à chacune des divinités tutrices était consacré un naos légendé d'une monographie décrivant la flèche correspondante<sup>42</sup>. Outre cette hypothèse qui envisage l'existence de sept naos, l'on peut supposer également que quatre naos disposés idéalement

37. Caminos, *JEA* 58, 209, n. 5.

38. Mariette, *Abydos* I, pl. 30 b = Calverley, *Abydos* II, pl. 29; *Mam. Edfou*, 156, 6.

39. Barguet, *P. Louvre n° 3176 (S) (BdE 37)*, p. 8 et n. 3. Le P. Jumilhac place Horus-Hekenou, le fils de Bastet, les démons-*h̄tyw* et -*šm̄yw* sous l'ordre d'Anubis, Vandier, *P. Jumilhac* XVIII, 6-7.

40. Borghouts, *OMRO* 51, 66-67.

41. Pour une trace, dans l'onomastique, d'une implantation ancienne de Khonsou à Bubastis,

Yoyotte, *Ann. EPHE* V 92 (1983-1984), 208.

42. Sur le nombre de naos que l'on doit à Nectanébo II dans plusieurs sanctuaires d'Égypte et à Bubastis tout particulièrement, Habachi, *JNES* 11, 259-260; id., *Tell Basta (CASAE 22)*, p. 81-84 et surtout p. 83, fig. 23 où il reconstitue, à partir de fragments en *granit noir* dispersés dans la région de Bubastis, quatre naos au nom de Nectanébo II qui semblent cependant ne pas appartenir à la série qui nous intéresse.

selon les points cardinaux auraient « suffi » à constituer un carré magique de protection <sup>43</sup>. Dans ce cas, chaque naos aurait été dédié à deux divinités <sup>44</sup> et aurait été décoré sur ses faces extérieures des monographies de deux flèches <sup>45</sup>.

Quoi qu'il en soit, notre fragment de naos permet de deviner l'existence d'un ensemble monumental de grande ampleur construit sous Nectanébo II à Bubastis à la seule fin, si nous nous en tenons à notre texte, de garantir l'intégrité physique du roi lors de rites accomplis dans cette ville <sup>46</sup>.

Ainsi voyons-nous Nectanébo II, dernier pharaon égyptien, menacé par une nouvelle invasion perse, donner une forme monumentale à un arsenal de protection magique du roi, dans le même temps qu'il chargeait l'un de ses fidèles d'assurer sa protection — bien réelle celle-là — en faisant construire le mur d'enceinte d'Elkab <sup>47</sup> ville de la déesse tutélaire de la royauté de Haute-Égypte et l'une des patries anciennes de la troupe des sept flèches.

43. Le nom de la butte confirme l'importance accordée ici comme ailleurs aux points cardinaux dans les rites magiques de protection (*supra*, p. 253 a et J.-Cl. Goyon dans *La magia in Egitto*, p. 58).

44. Le cas n'est pas sans exemple, cf. Roeder, *Naos (CGC)*, 70013 (Nectanébo II, Bubastis).

45. Dans ce cas, la huitième face disponible aurait été consacrée au dieu conducteur de la troupe qui plus tard sera Toutou (Sauneron, *JNES* 19, 283) mais, à cette époque et à Bubastis, pouvait être Mahes, présent en vis-à-vis de Toutou dans la liste de Philae où il est lui aussi désigné par l'épithète « fils-de-Bastet ». La question du chef effectif de cette troupe paraît quelque peu complexe : selon une « gradation » des responsabilités, Bastet — ou les déesses assimilées — en est la patronne (cf. la représentation

de Nekhbet archère à Elkab et celle de « Uazit léontocéphale assise sur un trône » selon la description que donne Daressy de la plaque calcaire trouvée à Xoïs, (doc. 2). Vient ensuite, aux Époques ptolémaïque et romaine seulement, Toutou qui fait office de « sous-chef » (le texte le concernant à Philae lui dit : « défends-le (le roi), protège-le contre les porteurs-de-couteaux de ta majesté ». Enfin, <sup>3</sup> *phity*, première flèche de la troupe, en est aussi le meneur (en *E I*, 511, 10 (doc. 12), il est dit « le premier de ses compagnons qui sont à sa suite »). Tout se passe comme si les garde-fous avaient été multipliés contre le déchaînement incontrôlé toujours possible de ces démons.

46. Yoyotte, *Ann. EPHE V* 92 (1983-1984), 209.

47. De Meulenaere, *CdE* 61 (1986), 203-210.